

LES COMBINARDS !

Aceux de nos camarades libertaires qui ont pris connaissance de mes deux premiers articles sur le rôle véritable qui se conçoit pour les Comités d'Entreprises, dans *le Monde Libertaire* de janvier et février derniers, et qui à Lille, par exemple, les ont pris comme dignes d'un réformiste syndical parce qu'appartenant à une organisation de Force Ouvrière; je demanderai de prendre patience, de relire ce que j'ai écrit, et surtout d'attendre les suites, qu'aucun journal autre que *Le Monde Libertaire* n'aura le courage et la loyauté de publier.

Je rappellerai seulement que dans mon dernier article, j'ai voulu faire comprendre à nos camarades ouvriers composant les Comités d'Entreprises que leur intérêt primordial était d'avoir avec eux des cadres de leur entreprise, qui soient des militants ouvriéristes, c'est-à-dire faisant partie d'une même centrale ouvrière qu'eux-mêmes et non pas d'une catégorie d'ingénieurs et cadres ne voulant pas se «mouiller» à côté de travailleurs manuels, tels que ceux qui s'en sont écartés en planant au-dessus d'eux à la Confédération Générale des Cadres; mais qui, se sentant soutenus par la masse des travailleurs qu'ils ont la charge de diriger mais aussi de d'éclairer et de défendre, préparent avec eux la fin d'une exploitation humaine qui nous dégoûte!

J'ai dit, et j'affirme, qu'une collaboration et qu'une liaison constante dans une entreprise, entre ouvriers, maîtrise et cadres, pouvait être la base d'une véritable révolution sociale sur le terrain économique.

J'ai promis de dévoiler, avec preuves à l'appui, certaines saletés qui se passent dans le Bâtiment, parmi lesquelles des ententes entre concurrents faussant la légalité d'adjudications normales, les pots-de-vin à certains fonctionnaires (obligés aujourd'hui d'avoir démissionné de leur fonction devant mon action intransigeante), le truquage de devis descriptifs au détriment de certains et profit de certains autres, etc.

Ce ne sont pas nos camarades ouvriers éloignés de la Direction des entreprises qui peuvent mettre la main sur de pareilles salades, pas plus que des experts-comptables appelés par des conciliateurs en commission paritaire qui peuvent les découvrir, mais bien des relations communes entre tous les travailleurs de l'entreprise.

Nos camarades ouvriers qui travaillent dans le Bâtiment sont-ils assez naïfs pour penser que leurs patrons qui travaillent pour les Administrations publiques, et n'ont pas le droit d'invoquer des salaires supérieurs à ceux fixés par les conventions collectives pour demander une plus-value sur leurs marchés de travaux, alors que l'on sait bien que les salaires de ces conventions sont en réalité dépassés, sont assez bêtes pour en subir les conséquences?

Quand un gouvernement comme le nôtre ou ses précédents, prétend que le fait de voir l'indice des 213 articles atteindre le palier de 149,1 alors qu'il est à 148,9, va être une cause de voir les salaires augmenter de 5 %, alors que par des primes hors salaire officiel, le SMIG est devenu, dans nos grands centres, inexistant, n'est-ce pas se moquer du monde et prendre la classe ouvrière pour une imbécile?

Quand Gilberte Brossolette déclare à Ramadier qu'il fait constamment de la balançoire avec le budget et que celui-ci lui répond que c'est du trapèze volant qu'il exécute, n'a-t-on pas le droit d'affirmer que lorsque le patronat s'arrange pour rentrer dans des déboursés qu'il admet mais qu'il n'a pas le droit de présenter, c'est de "l'acrobatie" qu'il fait sous forme de combines plus ou moins malpropres.

Nous verrons prochainement comment on sait s'en sortir dans le département de l'Oise, jusqu'au jour où on tombe sur une tête de lard comme la mienne, refusant d'être un syndicaliste à l'eau de rose et de s'incliner devant les huiles et les menaces!